

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-7 24SGADL0035

**SEANCE DU
11 AVRIL 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 71
Nombre de conseillers présents : 53
Date de convocation : 5 avril 2024
Date d'affichage : 16 avril 2024

OBJET : Budget annexe ZA Coriolis - Vote du compte administratif 2023
--

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 68
Nombre de Conseillers ayant voté pour : 68
Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0
Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0
Nombre de Conseillers :
<ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 15 • n'ayant pas donné pouvoir : 3

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 11 avril à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Embarcadère (Salle Bourdelle) - 71300 MONTCEAU LES MINES, sous la présidence de **M. Daniel MEUNIER, vice-président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - M. Frédéric MARASCIA - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR
Mme Christiane MATHOS
M. David MARTI
M. BAUDIN (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
M. BUISSON (pouvoir à M. Roger BURTIN)
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Bernard DURAND)
M. CHRISTOPHE (pouvoir à M. Jean-Marc FRIZOT)
M. DURAND (pouvoir à Mme Aurélie SIVIGNON)
Mme FALLOURD (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY)
Mme JARROT (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
M. LACOUR (pouvoir à M. Didier LAUBERAT)
Mme MARTINEZ (pouvoir à Mme Barbara SARANDAO)
M. PINTO (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
M. PRIET (pouvoir à Mme Jeanne-Danièle PICARD)
M. REPY (pouvoir à M. Noël VALETTE)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Enio SALCE



Vu l'article L. 1612-12 du Code général des collectivités territoriales relatif au vote du compte administratif,

Le rapporteur expose :

« Le compte administratif (CA) retrace l'ensemble des mouvements de recettes et dépenses effectivement réalisés de l'année. Il doit être présenté dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, donc au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Il s'agit du bilan financier de l'ordonnateur. Son vote est précédé par le vote du compte de gestion. Il est présenté globalement de manière à pouvoir comparer les évolutions par rapport au compte administratif précédent.

L'année 2023 représente la deuxième année d'exécution du budget annexe ZA Coriolis. Il est rappelé que, s'agissant d'un budget lotissement, l'ensemble des flux financiers liés à l'aménagement de la zone sont comptabilisés dans le cadre d'une gestion de stock et en HT.

La réalisation 2023 de ce budget se présente de la manière suivante :

I - Les dépenses de fonctionnement pour 1 121 074,18 € HT

Dépenses de fonctionnement	CA 2022	BTV 2023	CA 2023	CA23/CA22
Charges à caractère Général (011)	940 980	4 668 000	180 094	-96,1%
Total dépenses réelles de fonctionnement	940 980	4 668 000	180 094	-80,9%
Opérations d'ordre entre sections (042)		994 070	940 980	
Total dépenses de fonctionnement	940 980	5 662 070	1 121 074	19,1%

Les dépenses de fonctionnement réelles comprennent différentes études réalisées dans le cadre de l'aménagement de la zone, ainsi que des travaux d'aménagement, pour 77 594 €.

Elles intègrent également l'acquisition d'une parcelle, afin d'assurer la maîtrise foncière nécessaire à l'accueil de nouvelles implantations économiques sur la zone, pour un montant de 102 500 €.

Les dépenses d'ordre intègrent l'annulation du stock constaté en 2022 pour 940 980 €, dont la contrepartie se retrouve en recettes d'ordre en section d'investissement.

II - Les recettes de fonctionnement pour 1 121 074,18 € HT

Recettes de fonctionnement	CA 2022	BTV 2023	CA 2023
Opération d'ordre (042)	940 980	5 662 070	1 121 074
Total recettes d'ordre de fonctionnement	940 980	5 662 070	1 121 074
Total recettes de fonctionnement	940 980	5 662 070	1 121 074

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 121 174 €, et correspondent à la constatation de valeur du stock qui doit intervenir en fin d'exercice. Cette valeur est constituée, pour 2023, de la valeur du stock constatée en 2022, à laquelle s'ajoute l'ensemble des charges liées à la viabilisation des terrains réalisés sur l'année (terrains et études), mais également de la valeur des terrains acquis durant l'exercice. Pour rappel, cette évaluation du stock permet de définir le prix de revient des terrains concernés.

Il s'agit d'une opération d'ordre budgétaire, qui trouve sa contrepartie en dépenses d'investissement.

III -Les dépenses d'investissement pour 1 121 074,18 € HT

Dépenses d'investissement	CA 2022	BTV 2023	CA 2023
Déficit d'investissement reporté (001)		940 980	
Total dépenses réelles d'investissement		940 980	0
Opération d'ordre (040)	940 980	5 662 070	1 121 074
Total dépenses d'ordre d'investissement	940 980	5 662 070	1 121 074
Total dépenses d'investissement	940 980	6 603 050	1 121 074

Les dépenses d'investissement intègrent uniquement l'opération d'ordre budgétaire réalisée pour constater la valeur du stock de terrain en 2023.

IV -Les recettes d'investissement pour 940 980 € HT

Recettes d'investissement	CA 2022	BTV 2023	CA 2023
Emprunt et dette (16)	0	5 608 980	
Total recettes réelles d'investissement	0	5 608 980	0
Opérations d'ordre (040)	0	994 070	940 980
Total recettes d'investissement	0	6 603 050	940 980

Les recettes d'investissement comprennent uniquement la contrepartie de l'écriture d'annulation du stock constaté en 2022 pour 940 980 €.

VI – Résultats de l'exercice 2023

Au vu des éléments qui précèdent, la section de fonctionnement est équilibrée et ne dégage pas de résultat pour l'exercice 2023. La section d'investissement présente un déficit de 180 094,18 €, dans l'attente de l'encaissement de recettes liées aux cessions réalisées.

Ces résultats, une fois corrigés des résultats de l'exercice antérieur, sont ramenés à 1 121 074,18 € de déficit pour la section d'investissement. Sachant que la section de fonctionnement reste équilibrée, cela représente un déficit global de clôture de 1 121 074,18 €

L'affectation de ce résultat fait l'objet d'une délibération distincte.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
Etant précisé que M. David MARTI, intéressé à l'affaire, n'a pas pris part au vote
DECIDE

- D'adopter le compte administratif 2023 du budget annexe ZA Coriolis.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 16 avril 2024
et publié, affiché ou notifié le 16 avril 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

